

ESCALES

Études, statistiques, clés d'analyse locale
économique et sociale

n°11 — août 2015



L'emploi intérimaire se stabilise en 2014

*...mais a diminué de plus de 25% en volume depuis
2007 en Languedoc Roussillon*

En 2014, le travail temporaire représente un peu plus de 12 000 emplois équivalents à temps plein en Languedoc Roussillon, soit environ 2,2% de l'emploi salarié marchand.

Depuis 2007, le travail temporaire se révèle, en Languedoc Roussillon, un outil d'ajustement de l'emploi pour les entreprises, en fonction de leur activité et de la conjoncture économique. Le recours à l'intérim alterne entre périodes de baisse (en 2008, 2009, 2012 et 2013), de reprise (en 2010 et 2011), et de stabilisation (2014).

Entre 2007 et 2014, le volume d'emploi temporaire affiche une importante diminution (-25,1%), alors que le nombre de contrats conclus a légèrement augmenté (+0,9%) : les employeurs recommencent à embaucher des intérimaires, mais sur des missions plus courtes, passant de 1,9 semaine en moyenne en 2007 à 1,5 semaine en 2014.

Le secteur de la construction reste en Languedoc-Roussillon le premier secteur utilisateur du travail temporaire, mais il fait face à la fois à une diminution du nombre de ses salariés et à un déclin constant du recours à l'emploi temporaire. Dans ce secteur, en 2014, le volume d'intérim calculé en équivalents temps plein (ETP) connaît la plus forte baisse annuelle (-8,8%) ainsi que sur 7 ans (-38,1%).

Les seniors voient leur volume d'emploi temporaire augmenter régulièrement depuis 2012, à l'inverse des plus jeunes, de moins en moins présents dans l'intérim.

Les intérimaires sont, à près de 80%, employés sur des postes d'ouvriers, mais le volume des emplois temporaires d'ouvriers, qualifiés ou non, diminue, contrairement aux autres catégories socio-professionnelles.

Depuis 2007,
le volume de
travail
temporaire a
diminué de
25%

Durant l'année 2014, 441 578 contrats de travail temporaire ont été conclus en Languedoc Roussillon, représentant 12 249 emplois équivalents temps plein (ETP).

Sur un an, le volume d'ETP reste stable (-0,8%), malgré une augmentation sensible du nombre de contrats conclus (+2,9%).

En France, le nombre de contrats conclus et l'emploi équivalent temps plein augmentent (respectivement +3,5% et +1,9%).

Cette augmentation du nombre de contrats conclus liée à une baisse du volume de travail temporaire est la traduction d'un nombre croissant de missions, mais de durée plus courte, du fait du manque de visibilité qu'ont les employeurs de l'évolution de leur activité.

Depuis 2007, le Languedoc Roussillon a perdu environ 4 000 emplois équivalents temps plein, soit plus d'un quart du volume intérimaire, c'est nettement plus que la moyenne nationale (-17,9%). Parallèlement, sur la même période, l'emploi salarié marchand a diminué de -1,3%, correspondant à la disparition d'un peu plus de 7 000 emplois (cf. encadré p.12).

Tab. 1 : Travail temporaire en Languedoc Roussillon et en France

	Languedoc Roussillon		France	
	ETP	Contrats conclus	ETP	Contrats conclus
2014	12 249	441 578	518 993	16 714 040
évolution 2014/2013	-0,8%	2,9%	1,9%	3,5%
évolution 2014/2007	-25,1%	0,9%	-17,9%	-2,3%

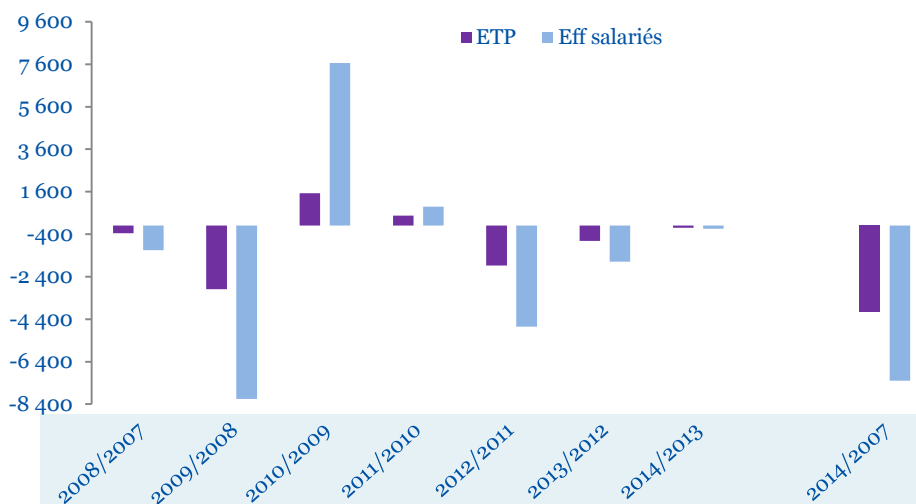
Source : DARES – Exploitation des fichiers Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim – champ : France

L'observation conjointe des évolutions annuelles de l'intérim et de l'emploi salarié confirme que le travail temporaire sert aux entreprises à ajuster leur besoin en main d'œuvre en fonction de leur activité, avec pour conséquence un effet conjoncturel fort à la baisse comme à la hausse pour le travail intérimaire.

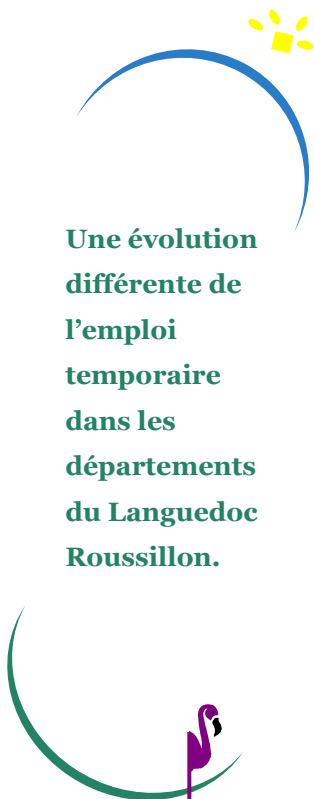
Après une baisse annuelle en 2008 et surtout en 2009 (intérim : -18,8%, emploi salarié : -1,5%), le recours au travail temporaire repart à la hausse en 2010 (intérim : +11,8%, emploi salarié : +1,4%) et en 2011 (intérim : +3,2%, emploi salarié : +0,2%), années marquées par une reprise timide de l'activité.

La reprise ne se confirme pas en 2012, année marquée par une nouvelle baisse de l'intérim (-12,6%) et de l'emploi salarié (-0,8%). Au cours des 2 années suivantes, l'emploi salarié se stabilise et la baisse de l'intérim se résorbe.

Graph. 1 : Variation annuelle et sur 7 ans du nombre d'ETP et des effectifs salariés (cf. encadré p.12) de 2007 à 2014



Source : DARES – Exploitation des fichiers Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim – champ : France
URSSAF ACOSS – effectifs salariés 2007-2014 – champ : secteur marchand non agricole Languedoc Roussillon



**Une évolution
différente de
l'emploi
temporaire
dans les
départements
du Languedoc
Roussillon.**

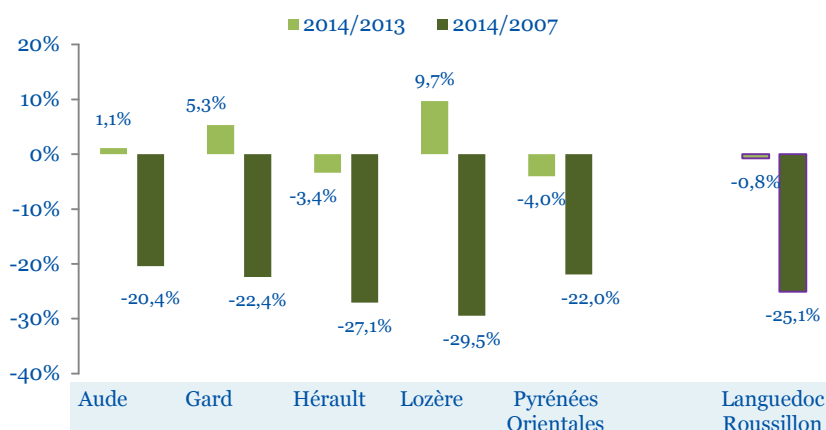
L'évolution annuelle du volume de travail temporaire ne se traduit pas de la même façon dans les départements du Languedoc Roussillon.

L'Aude, le Gard, et la Lozère voient leur volume de recours à l'intérim augmenter (respectivement +1,1%, +5,3% et +9,7%), alors qu'il baisse dans l'Hérault (-3,4%) et les Pyrénées Orientales (-4,0%).

Sur une année, le nombre de contrats conclus augmente dans l'Aude (+3,8%) et l'Hérault (+4,6%) et se stabilise dans le Gard (+0,7%) et les Pyrénées Orientales (0,0%).

Depuis 2007, le volume de travail temporaire est en forte régression dans les cinq départements, et particulièrement dans l'Hérault (-27,1%), alors que, sur la même période, seul le département de l'Hérault connaît une hausse de son effectif salarié (+2,2%).

Graph. 2 : Evolution annuelle du nombre d'ETP par département et évolution sur 7 ans

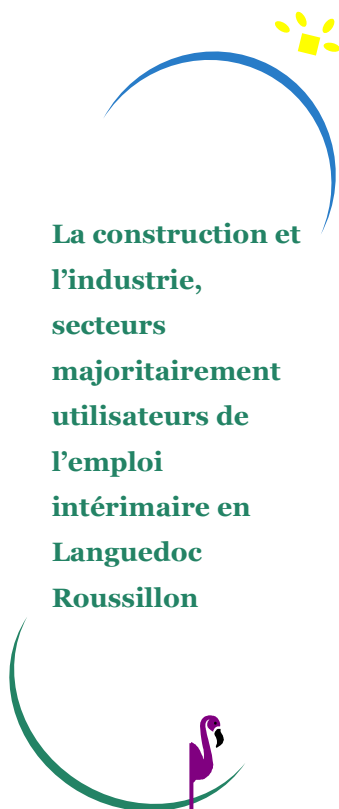


Source : DARES – Exploitation des fichiers Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim – champ : Languedoc Roussillon

Tab. 2 : ETP et contrats conclus par département et évolution

		2014	évolution annuelle	2014/ 2007
Aude	ETP	1 324	1,1%	-20,4%
	Contrats conclus	53 974	3,8%	16,1%
	Effectif salarié	61 169		-5,1%
Gard	ETP	3 287	5,3%	-22,4%
	Contrats conclus	111 470	0,7%	-7,5%
	Effectif salarié	137 432		-4,2%
Hérault	ETP	5 466	-3,4%	-27,1%
	Contrats conclus	202 110	4,6%	2,2%
	Effectif salarié	252 445		2,2%
Lozère	ETP	79	9,7%	-29,5%
	Contrats conclus	3 809	19,2%	-6,9%
	Effectif salarié	16 565		-3,7%
Pyrénées Orientales	ETP	2 094	-4,0%	-22,0%
	Contrats conclus	70 215	0,0%	5,2%
	Effectif salarié	87 343		-3,1%
Languedoc Roussillon	ETP	12 249	-0,8%	-25,1%
	Contrats conclus	441 578	2,9%	0,9%
	Effectif salarié	554 954		-1,3%

Source : DARES – Exploitation des fichiers Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim – champ : France
URSSAF ACOSS– effectifs salariés 2007-2014– champ : secteur marchand non agricole Languedoc Roussillon



La construction et l'industrie, secteurs majoritairement utilisateurs de l'emploi intérimaire en Languedoc Roussillon

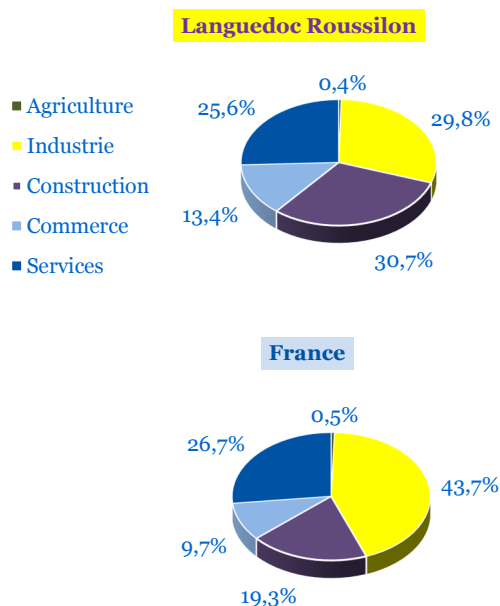
Secteurs

La répartition du travail temporaire par secteur est le reflet du tissu économique régional :

La construction, secteur bien représenté dans la région, est le principal utilisateur de l'intérim en Languedoc Roussillon (30,7%), une part beaucoup plus élevée qu'au niveau national (19,3%)

L'intérim dans l'industrie, secteur peu représenté en région, représente 30% du volume total, loin derrière le niveau national (44%)

Graph. 3 : Répartition du volume d'emploi temporaire en 2014



Source : DARES – Exploitation des fichiers Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim – champ : France

Après avoir bien résisté en début de période de crise, le secteur de la construction est très fragilisé en Languedoc Roussillon depuis 2010. Ce secteur, traditionnellement utilisateur de travail temporaire, est le seul qui affiche une forte baisse du volume intérimaire entre 2013 et 2014 (-8,8%) et depuis 2007 (-38,1%).

Tab. 3 : Répartition des ETP par secteur d'activité et évolution

Secteur d'activité en nomenclature NAF rév.2	Volume de travail en emplois équivalents temps plein				
	2014	2013	2014/2013	2007	2014/2007
Industrie	3 623	3 535	2,5%	4 600	-21,2%
Construction	3 733	4 094	-8,8%	6 033	-38,1%
Commerce	1 632	1 606	1,6%	1 890	-13,7%
Services	3 112	2 943	5,7%	3 535	-12,0%
Ensemble secteurs*	12 249	12 345	-0,8%	16 287	-25,1%

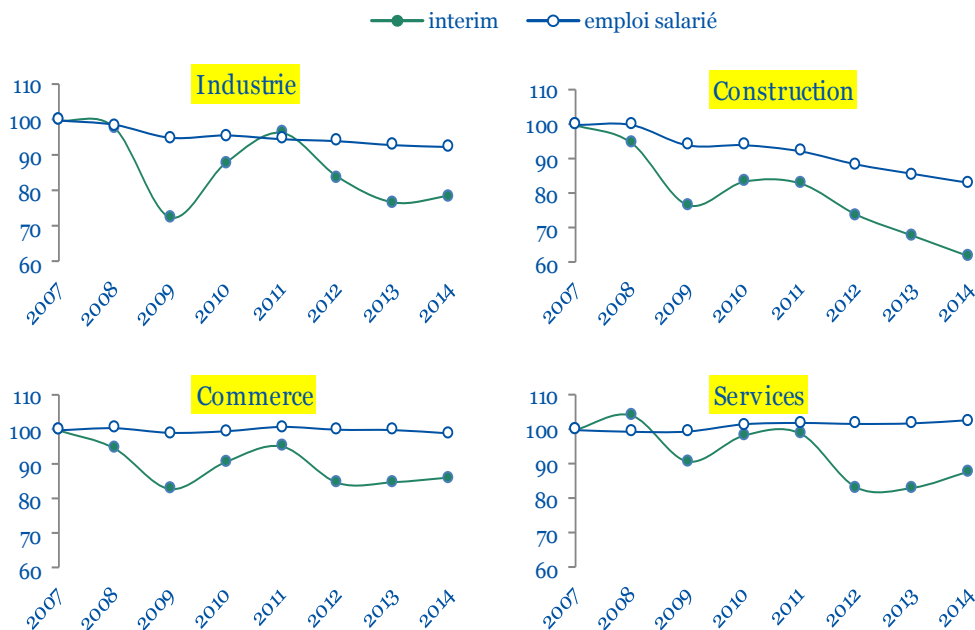
* y.c. agriculture et non renseignés

Source : DARES – Exploitation des fichiers Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim – champ : Languedoc Roussillon

Dans le secteur industriel, l'emploi salarié diminue régulièrement depuis 2007. En fin de période, l'intérim, qui avait fortement chuté en 2009, repart à la hausse. Dans la construction, emploi salarié et intérim sont en forte diminution depuis 2007, confirmant la fragilité du secteur.

Le secteur tertiaire se porte mieux ; à la fois au niveau de l'évolution de l'emploi salarié et du recours à l'intérim qui augmente depuis deux ans, surtout dans les services.

Graph. 4 : Evolution 2007-2014 du travail temporaire en Languedoc Roussillon (base 100 en 2007)



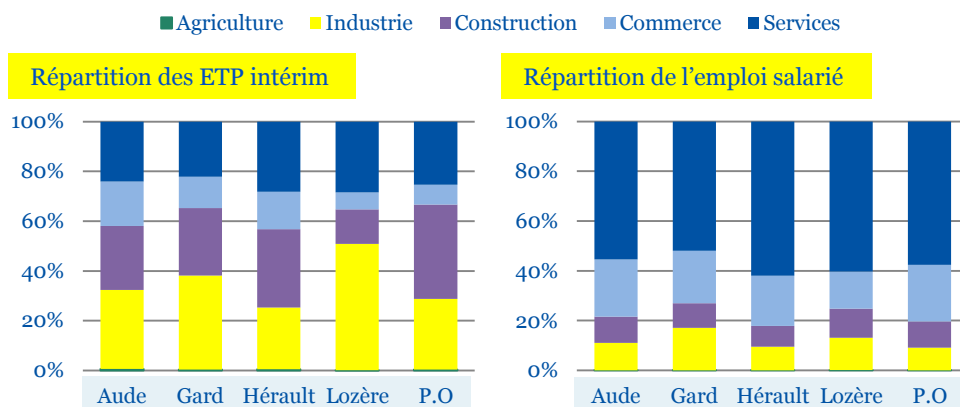
Source : DARES – Exploitation des fichiers Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim / URSSAF ACOSS – champ : Languedoc Roussillon

Dans le Gard, département le plus industriel de la région, la part de ce secteur en 2014 dans l'intérim approche 40%.

Dans l'Hérault et surtout dans les Pyrénées Orientales, la construction est le secteur utilisateur majoritaire du travail temporaire.

Dans tous les départements, la part du travail temporaire est plus forte que celle de l'emploi salarié dans la construction et l'industrie, deux secteurs ayant un fort taux de recours à l'intérim.

Graph 5 : Répartition des ETP en intérim et de l'emploi salarié par secteur d'activité et par département



Source : DARES – Exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim – champ : Languedoc Roussillon

Source : URSSAF -ACOSS emploi salarié 2014– champ : Languedoc Roussillon

Une répartition de l'intérim par secteur, reflet des spécificités économiques départementales

Dans l'Aude, après une reprise de l'intérim jusqu'en 2011 dans tous les secteurs, le volume d'emploi temporaire repart à la baisse dans l'industrie et la construction, à l'inverse, il augmente fortement dans le tertiaire, et surtout dans le commerce, en fin de période.

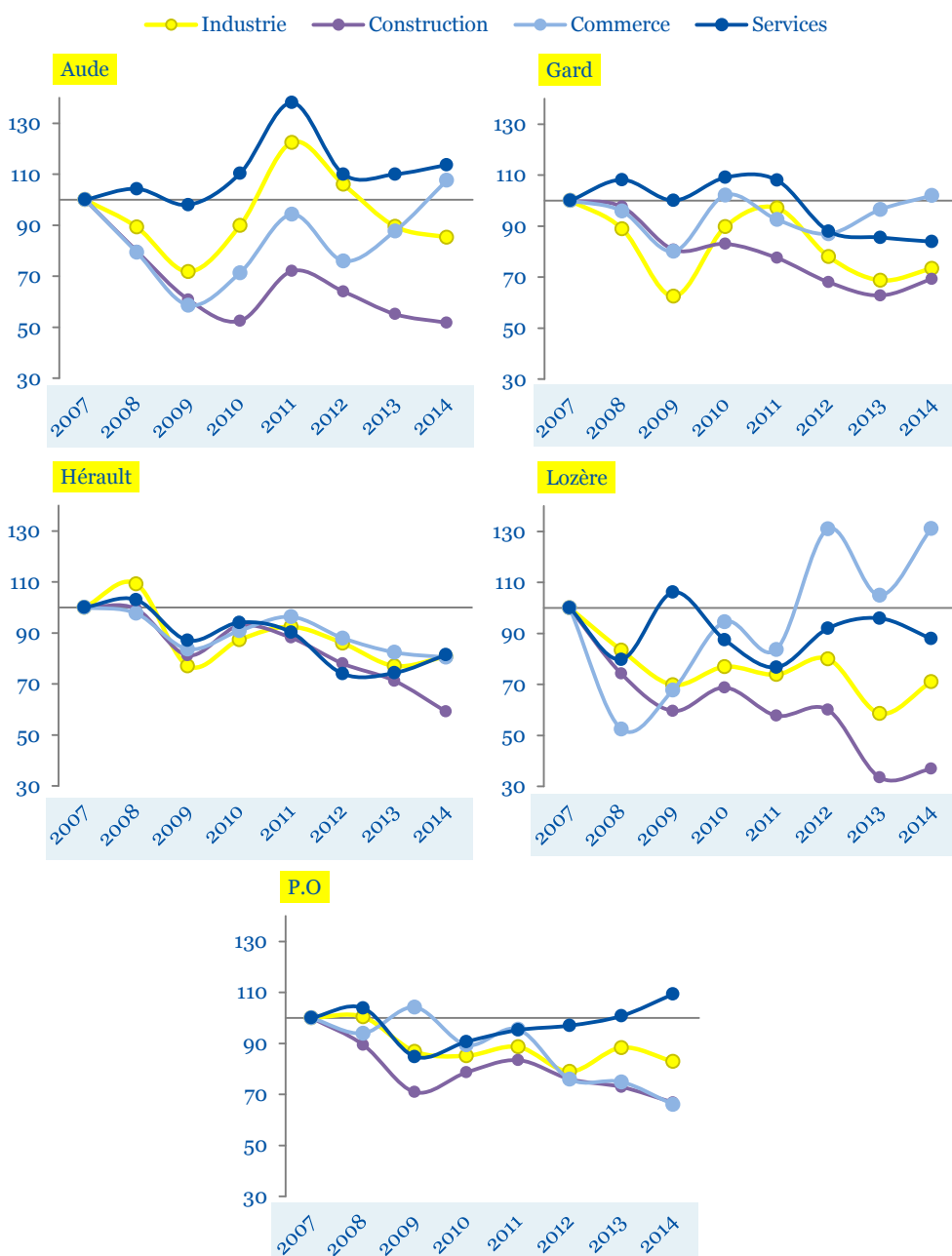
Dans le Gard, en fin de période, dans tous les secteurs, y compris la construction, le volume d'emploi temporaire se stabilise ou augmente.

En Lozère, on observe une forte variabilité due aux petits volumes d'intérim quel que soit le secteur d'activité.

Dans l'Hérault, le volume d'emploi temporaire n'a pas retrouvé son niveau de 2007 quel que soit le secteur d'activité et continue à diminuer très sensiblement dans la construction. C'est le seul département qui connaît une augmentation de ses effectifs salariés entre 2007 et 2014 (+2,2%).

Dans les Pyrénées Orientales, seul le secteur des services recourt à nouveau à l'intérim de façon croissante depuis 2009 et dépasse son niveau de 2007.

Graph 7 : Evolution du volume de travail temporaire par secteur et par département (base 100 en 2007)



Source : DARES – Exploitation des fichiers Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim –champ : Languedoc Roussillon

**Des disparités
d'évolution du
volume d'emploi
intérimaire
selon le secteur
détaillé (na17)**

Une approche sectorielle fine de l'intérim en 2014 fait apparaître des disparités importantes dans le recours au travail temporaire et son évolution :

Toujours dans les services, le secteur « transports et entreposage » (10% du volume intérimaire), ainsi qu'un secteur industriel « fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac » (8% du volume intérimaire): se distinguent par non seulement une augmentation du volume intérimaire sur un an, mais aussi par un volume de travail temporaire en 2014 qui dépasse le volume observé en 2007. L'effectif salarié dans ces deux secteurs a diminué entre 2007 et 2014, (respectivement -1,7% et -3,2%), des baisses modérées mais plus marquées qu'en moyenne tous secteurs confondus (-1,3%).

Tab. 4 : Emplois intérimaires équivalents temps plein par secteur d'activité en 17 postes et évolution

Secteur d'activité en nomenclature NAF rév.2 (A17)	2014	2014/2013	2014/2007	Répartition	Evolution de l'effectif salarié 2014/2007
C1-Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	946	5,3%	7,6%	7,8%	-3,2%
C3-Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	482	-6,8%	-39,9%	4,0%	-12,5%
C4-Fabrication de matériels de transport	64	31,6%	-62,7%	0,5%	-22,9%
C5-Fabrication d'autres produits industriels	1 456	11,3%	-26,4%	12,0%	-11,8%
DE-Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	675	2,0%	-12,0%	5,6%	3,7%
FZ-Construction	3 733	-8,8%	-38,1%	30,7%	-16,8%
GZ-Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1 632	1,6%	-13,7%	13,4%	-0,9%
HZ-Transports et entreposage	1 177	14,6%	11,4%	9,7%	-1,7%
IZ-Hébergement et restauration	221	22,6%	0,0%	1,8%	6,1%
JZ-Information et communication	55	-40,5%	-75,6%	0,5%	2,6%
KZ-Activités financières et d'assurance	92	9,1%	-4,2%	0,8%	6,3%
LZ-Activités immobilières	82	1,2%	-21,2%	0,7%	-16,5%
MN-Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	989	-4,4%	-14,7%	8,1%	-2,9%
OQ-Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	329	3,7%	-25,9%	2,7%	13,8%
RU-Autres activités de services	165	34,1%	-27,6%	1,4%	-2,6%
Total*	12 249	-0,8%	-25,1%	100,0%	-1,3%

* y.c. agriculture et non renseignés

Sources : DARES – Exploitation des fichiers Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim – champ : Languedoc Roussillon / URSSAF-ACOSS-2007-2014

Catégories socioprofessionnelles

En région, 80% des intérimaires sont recrutés sur un poste d'ouvrier : 44% sont ouvriers qualifiés et 36 % ouvriers non qualifiés. Cette forte présence d'ouvriers s'explique par l'utilisation prépondérante de l'intérim dans la construction et l'industrie.

Cependant, leur volume d'emploi temporaire est en baisse par rapport à 2013 avec -1,8% pour les ouvriers qualifiés et -4,0% pour les ouvriers non qualifiés.

Le volume d'emploi temporaire des employés administratifs d'entreprise qui représentent 6,6% des intérimaires augmente de 34,4% sur un an.

Les ouvriers :
les postes les
plus occupés
dans l'emploi
intérimaire

Tab. 5 : Répartition du volume de travail temporaire par grande catégorie socioprofessionnelle et évolution

	2014	Evolution 2014/2013	Répartition	
			LR	France
Cadres et professions intellectuelles supérieures	124	4,8%	1,1%	1,9%
Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés	144	24,4%	1,2%	0,8%
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	167	20,4%	1,4%	2,5%
Techniciens	315	11,0%	2,7%	3,4%
Contremaîtres, agents de maîtrise	154	7,0%	1,3%	1,3%
Employés de la fonction publique	150	4,2%	1,3%	0,8%
Employés administratifs d'entreprise	774	34,4%	6,6%	7,1%
Employés de commerce	250	3,5%	2,1%	2,7%
Personnels des services directs aux particuliers	240	14,8%	2,0%	2,2%
Ouvriers qualifiés	5 164	-1,8%	44,0%	40,7%
Ouvriers non qualifiés	4 186	-4,0%	35,6%	36,3%
Ouvriers agricoles	67	14,5%	0,6%	0,3%
Total*	12 249	-0,8%	100,0%	100,0%

* y.c. agriculteurs ; artisans, commerçants et chefs d'entreprise; et non renseignés

Source : DARES – Exploitation des fichiers Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim – champ : France

Tab. 6 : Les 10 catégories socioprofessionnelles les plus représentées dans l'intérim

	LR	France
Ouvriers non qualifiés Manutentionnaires non qualifiés	1 531,4	45 698,5
Ouvriers qualifiés Maçons qualifiés	752,7	15 530,8
Ouvriers qualifiés Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)	497,4	12 863,6
Ouvriers non qualifiés Ouvriers non qualifiés divers de type industriel	466,0	46 740,1
Ouvriers non qualifiés Ouvriers non qualifiés des travaux publics et du travail béton	442,5	8 564,1
Ouvriers non qualifiés Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	387,9	20 181,5
Ouvriers qualifiés Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	362,2	21 257,3
Ouvriers non qualifiés Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	348,6	10 568,5
Ouvriers qualifiés Conducteurs qualifiés d'engins de chantier du bâtiment et des travaux publics	291,9	4 724,6
Ouvriers qualifiés Magasiniers qualifiés	274,7	12 266,8

Source : DARES – Exploitation des fichiers Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences

Décliné en catégories socioprofessionnelles plus fines, en Languedoc Roussillon, les manutentionnaires non qualifiés représentent largement la catégorie la plus représentée (1532 ETP).

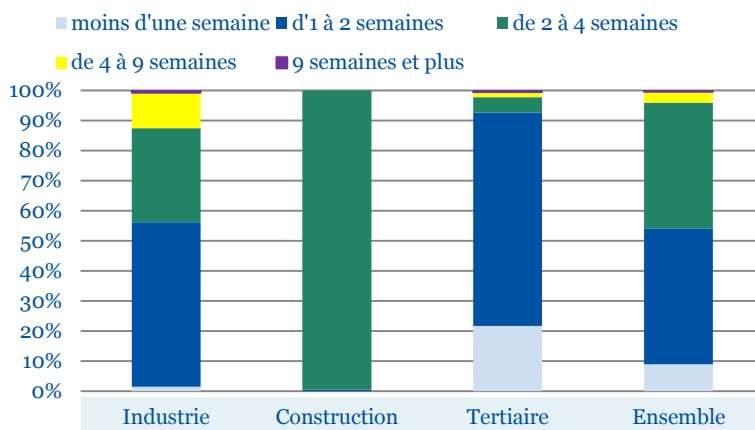
En lien avec la spécificité régionale du fort recours à l'intérim dans la construction, 753 emplois équivalent à temps plein sont occupés en 2014 par des maçons qualifiés.

En France, l'emploi intérimaire est le plus développé dans la catégorie socioprofessionnelle d'ouvriers non qualifiés divers de type industriel (46 741 ETP), suivi par les manutentionnaires non qualifiés (45 699 ETP).

Durée des missions

Les missions d'une à deux semaines sont largement majoritaires dans l'industrie et surtout dans le tertiaire. Dans la construction, la quasi-totalité des missions d'intérim dure entre 2 et 4 semaines. Les missions de plus de 4 semaines deviennent rares à part dans le secteur industriel où elles représentent encore plus de 10% de l'ensemble des missions. Dans ce secteur, une mission sur 5 est très courte : moins d'un mois.

Graph. 8 : Durée des missions achevées par secteur d'activité en 2014

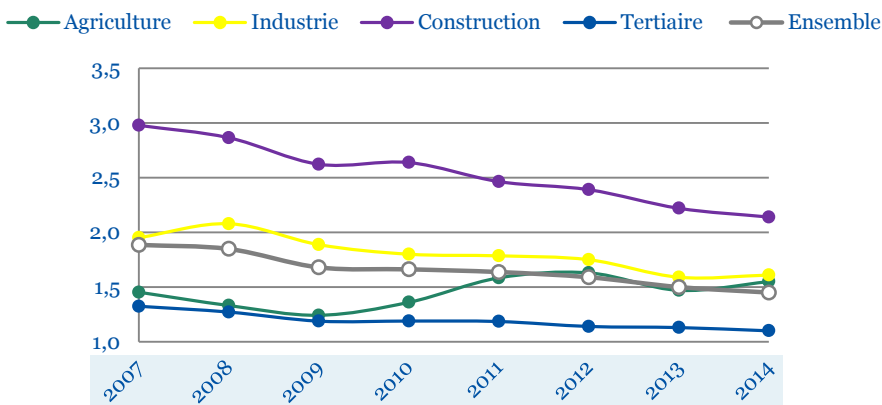


Source : DARES – Exploitation des fichiers Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim – champ : Languedoc Roussillon

La durée des missions a baissé depuis 2007, passant de 1,9 à 1,5 semaine.

Cette diminution de la durée moyenne des missions est surtout observée dans la construction : elle était de 3 semaines en 2007, et a fortement diminué pour atteindre en moyenne 2,1 semaines en 2014.

Graph. 9 : Evolution de la durée des missions achevées depuis 2007 par secteurs (en semaines)



Source : DARES – Exploitation des fichiers Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim – champ : Languedoc Roussillon

Une durée moyenne des missions de 1,5 semaine

Tous secteurs confondus, la durée des missions diminue depuis 2007

En Languedoc Roussillon, 80% des intérimaires sont des hommes, une proportion plus importante qu'au niveau national (73%). Cette répartition n'a pas évolué depuis 2013. Elle est liée à la prépondérance des postes d'ouvriers proposés en intérim, surtout dans la construction et l'industrie.

Les intérimaires de la région sont également plus âgés qu'au niveau national : moins de 40% des intérimaires ont moins de 30 ans, alors qu'ils représentent près de 45% des intérimaires au niveau national.

Genre

Graph. 10 : Emplois équivalents temps plein par sexe



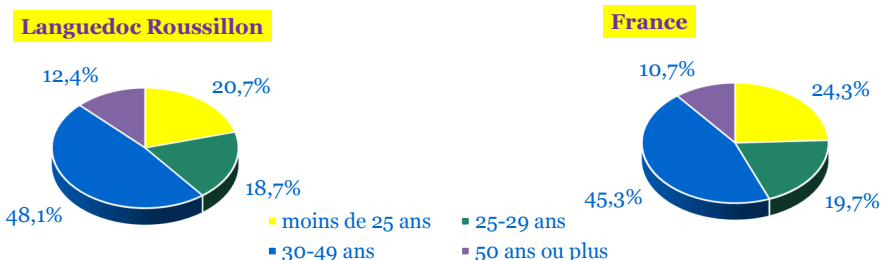
Source : DARES – Exploitation des fichiers Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim – champ : France

Le volume d'emploi temporaire des plus jeunes diminue très sensiblement depuis 2012, à l'inverse de celui des seniors qui continue d'augmenter et dépasse le niveau de 2007.

La reprise timide de l'activité a profité principalement aux seniors, seule tranche d'âge qui dépasse le niveau d'emploi intérimaire constaté en 2007 : les employeurs recrutant actuellement en intérim sur des périodes de plus en plus courtes recherchent de préférence des salariés expérimentés.

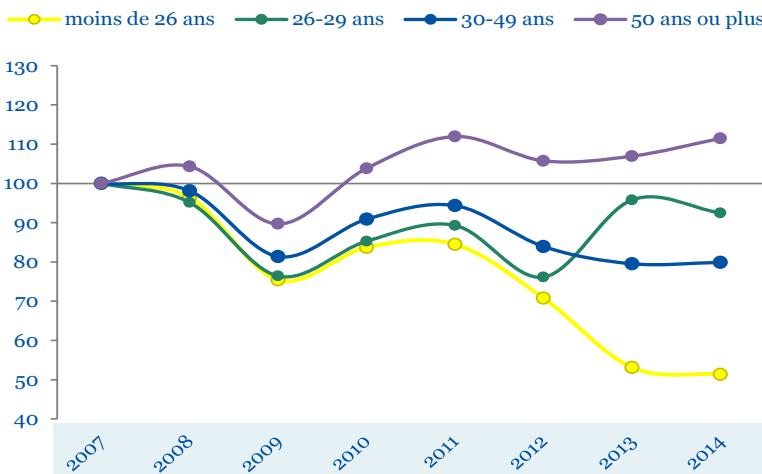
Âge

Graph. 11 : Emplois équivalents temps plein par tranche d'âge

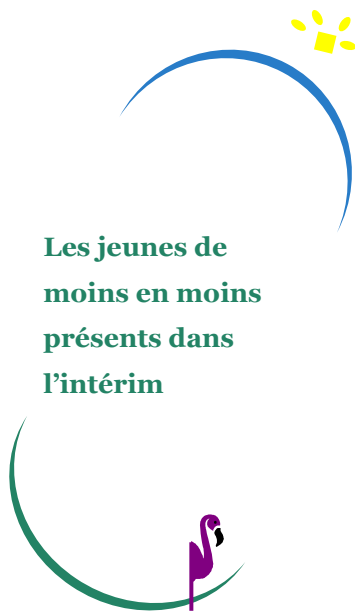


Source : DARES – Exploitation des fichiers Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim – champ : France

Graph. 12 : Evolution du volume de travail temporaire par tranche d'âge en Languedoc Roussillon (base 100 en 2007)



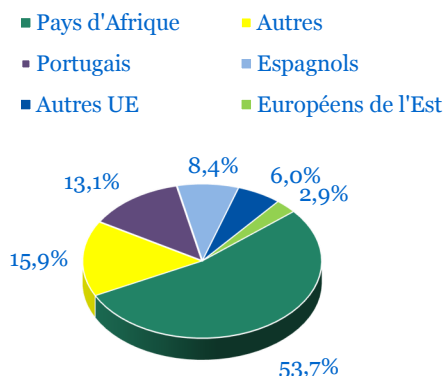
Source : DARES – Exploitation des fichiers Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim – champ : Languedoc Roussillon



Les jeunes de moins en moins présents dans l'intérim

Hors intérimaires de nationalité française, un intérimaire sur deux employé dans la région est originaire d'un pays d'Afrique (marocains, algériens, tunisiens ou pays d'Afrique noire : 54%).

Graph.13 : Emplois équivalents temps plein par nationalité



Source : DARES – Exploitation des fichiers Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim – champ : Languedoc Roussillon

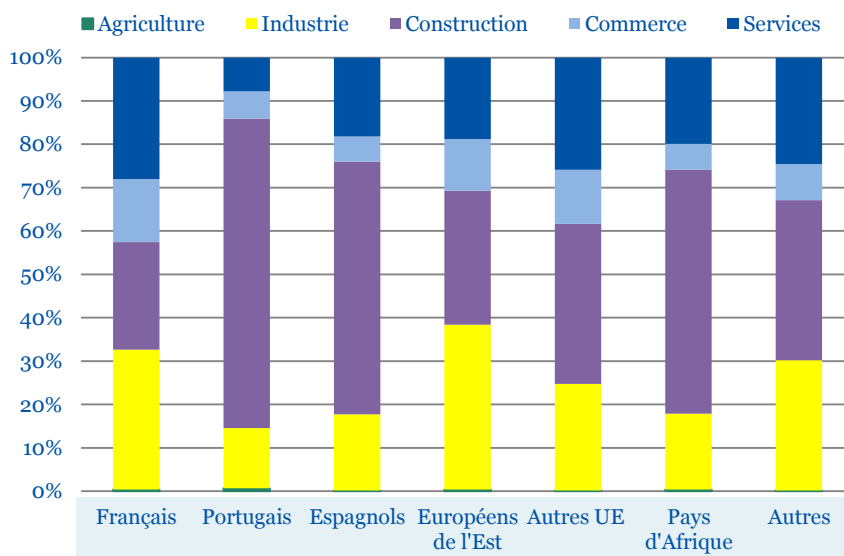
Un intérimaire sur dix est de nationalité étrangère

La répartition du volume de travail temporaire entre les secteurs est différente en région selon la nationalité des intérimaires. En effet, si les intérimaires français sont partagés entre les secteurs de l'industrie, la construction et les services, les intérimaires portugais sont employés principalement dans le secteur de la construction (71,4%).

Les autres intérimaires sont employés généralement dans la construction, sauf les européens de l'est davantage présents dans l'industrie.

L'emploi de manutentionnaire non qualifié reste prépondérant dans le travail temporaire quelle que soit la nationalité de l'intérimaire, à deux exceptions : les intérimaires portugais et espagnols sont majoritairement recrutés sur les emplois d'ouvriers qualifiés.

Graph. 14 : Répartition des ETP par secteur d'activité et par nationalité



Source : DARES – Exploitation des fichiers Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim – champ : Languedoc Roussillon

Méthodologie et sources:

Un salarié sous contrat de travail temporaire (également appelé intérimaire) est un salarié embauché et rémunéré par une entreprise de travail temporaire (ETT) qui le met à la disposition d'une entreprise utilisatrice pour une durée limitée, dénommée mission. La mission prend fin à la date fixée ou, en cas de terme imprécis, lorsque se réalise l'objet pour lequel il a été conclu (retour du salarié remplacé, fin de la saison...).

Chaque mois, les agences de travail temporaire établissent et adressent à l'organisme gestionnaire de l'assurance chômage un relevé de contrat de travail temporaire pour chacune des missions réalisées au cours du mois.

Le résultat de la collecte des relevés mensuels est transmis par Pôle Emploi à la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares). À partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels.

La présente publication porte sur l'ensemble des missions dont la date de début appartient à l'année 2014 dans les établissements utilisateurs du Languedoc Roussillon.

Dans cette publication sont également utilisées les données sur les effectifs salariés issues de la source URSSAF-ACOSS (secteur marchand non agricole) à partir de la base SEQUOIA qui centralise depuis janvier 1997 les informations sur les effectifs salariés et les assiettes salariales issues des bordereaux de cotisations. Les données en fin d'année concernent les établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre, même s'ils n'ont plus de salariés au 31 décembre.

Le champ couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Définitions :

Emplois équivalents à temps plein (ETP) :

Volume total de travail effectué par les intérimaires rapporté au volume total de travail effectué par une personne travaillant à temps plein.

Effectifs salariés : effectifs déclarés par les entreprises cotisant au régime général au 4ème trimestre de l'année concernée.